



Imprimés de demandes de licence

**Destinataires : Ligues Régionales, Comités
Départementaux et Clubs**

Nombre de pièces jointes : 0

Cette note d'information doit être transmise aux clubs.

1. Imprimés de demandes de licences

Les imprimés suivants, qui sont actuellement sur le site fédéral, ne nécessitent pas de modifications pour la saison 2014/2015 et peuvent dès à présent être utilisés par les clubs :

1. Formulaire de demande de création / renouvellement / mutation de licence
2. Demande de modification de couleur licence
3. Demande de lettre de sortie
4. Demande de licence AS Haut-Niveau
5. Demande de licence JC après 2 ans de licence JT dans le même groupement sportif
6. Demande de licence joueur se) précédemment licencié(e) à l'étranger
7. Déclaration

Les imprimés suivants, qui sont actuellement sur le site fédéral, ont été modifiés pour la saison 2014/2015. Ils pourront être utilisés par les clubs dès leur mise en ligne sur le site fédéral :

1. Demande de licence AS U20
2. Demande de licence AS CTC

Vous trouverez l'ensemble des imprimés de demandes de licences sur le site fédéral à l'adresse suivante :

<http://www.ffbb.com/ffbb/dirigeants/gerer/imprimés>

2. Imprimés Modifiés

Comme indiqué ci-dessous, les imprimés de mutation et les demandes de licence T, AS U20 et AS CTC seront, désormais, à envoyer aux Comités Départementaux.

| Imprimés | Destinataires en 2013/2014 | Destinataires en 2014/2015 |
|------------------------------|---------------------------------------|---------------------------------------|
| Mutation | FFBB, LR ou CD | FFBB ou CD |
| Demande de licence T | Ligue Régionale | Comité Départemental |
| Demande de licence AS U20 | Ligue Régionale | Comité Départemental |
| Demande de licence AS CTC | Ligue Régionale | Comité Départemental |

Les feuillets de demandes de mutation seront à envoyer, selon leur couleur, comme indiqué ci-dessous :

- Blanc : Groupement sportif quitté
- Rose : Comité d'accueil ou FFBB
- Vert : Comité Départemental quitté
- Jaune : à conserver par le (la) joueur (se)

Les Ligues Régionales n'intervenant plus dans le processus de délivrance de licence, il n'est plus nécessaire de leur faire parvenir le feuillet bleu de mutation.

NB : Veuillez prendre en considération que les imprimés de mutation et les imprimés de demande de licence T ont été commandés en amont de la validation par le Comité Directeur Fédéral. Ainsi les imprimés que vous recevrez seront les imprimés utilisés actuellement. Par conséquent, veuillez être attentif lors de l'envoi de vos documents. Les imprimés mis à jour vous seront transmis lorsque la prochaine commande sera effectuée.

| Rédacteur | Vérificateur | Approbateur |
|--|--|---|
| Aldric Saint-Prix Chargé de Missions Qualification | Antoine LEGENTIL Directeur du Service Juridique et Réglementaire | Thierry BALESTRIERE Secrétaire Général |
| Référence | 2014-05-27 Note imprimés de licences V FIN | |